

## Séminaire Clusters - Euro-Institut

# Réalités de clusters en France et en Allemagne

**Kehl – le 3 mai 2012**

*Intervention de Marie-Claude Stoffel Directrice ARIA*

# INDUSTRIES DE L'ALIMENTAIRE

## CONTEXTE REGIONAL

l'Alsace une Région capable de proposer un repas complet, de l'apéritif au café et digestif !

✓ **150 industriels de l'agro alimentaire** pour 15000 emplois directes et 7500 emplois indirects dans le services = 12% des effectifs industriels.

✓ **3 types d'industries**

les grands groupes internationaux ; les PME familiales ; le secteur coopératif.

✓ **4 catégories** de produits alimentaires en Alsace :

les liquides ; les produits carnés ; le chocolat et la confiserie ; les autres produits (bretzel, raifort, moutarde, pâtes, confiture, pain d'épices, pain azyme etc.)



## L'ARIA (Association Régionale des Industries alimentaires) créée en 1994 pour porter la voix des entreprises et leur apporter des services.

- ✓ Est constituée de 110 industriels membres (sur un potentiel de 150 industriels)
- ✓ Assure la **représentation collective** des industries alimentaires auprès des élus, Pouvoirs Publics, presse, délégations PUIS met en œuvre des partenariats avec différentes structures (avec le 1<sup>er</sup> Lycée hôtelier de France, avec les Distributeurs, la CCI...)
- ✓ Favorise la création de liens entre ses membres et le **partage d'expérience** au travers de commissions organisées (RH, Communication, Export) ou rencontres à thèmes avec des experts.
- ✓ Fédère l'offre alimentaire régionale et fait la **promotion collective** des entreprises (opérations commerciales, foire et salons, annuaire et site internet des entreprises)
- ✓ Anime le **programme d'actions issu de la dynamique de grappe** depuis 2008



# Construction de la dynamique de « grappe »

## Etape 1

*phase de  
cristallisation*

*(1994-2008)*

## L'ARIA installe toute sa légitimité sur le territoire alsacien

- Assure la représentation collective des industriels alimentaires
- Fédère les industriels autour de forts enjeux
- Favorise les lieux d'échanges et de partage d'expérience
- S'occupe de la promotion collective des industriels (opération avec distributeurs, salons etc.)



# Construction de la dynamique de « grappe »

## Etape 2

### *Une dynamique de rupture*

*(2008-2010)*

**L'ARIA avec l'Etat et la Région s'inscrivent dans un partenariat pour dynamiser le second secteur d'activité de l'Alsace.**

Définition du diagnostic sur la base d'un audit et d'une étude de maturité des grappes en Alsace.

Elaboration du plan de dynamisation et des domaines clés avec l'implication de tous les acteurs régionaux.

Une stratégie qui repose sur 3 axes clés :  
L'innovation ; la nutrition ; l'export.

Recrutement spécifique pour conduire le déploiement de la stratégie pour définir les cahiers des charges des 7 actions retenues, pour démarrer l'animation de certaines actions.



# Construction de la dynamique de « grappe »

## Etape 3

### Structuration de la grappe

(2010-2013)

#### L'ARIA mobilise les entreprises autour des actions et structure la grappe

Conduite du programme d'actions et captage de 2 nouveaux axes stratégiques (coproduits et marque régionale alimentaire)

Mobilisation des pouvoirs publics régionaux et nationaux autour d'une stratégie commune pour lever des fonds financiers nécessaires au déploiement des actions.

✓ **Le 21 janvier 2011 l'ARIA est reconnue grappe** par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (via la DATAR).

✓ **Le 14 février 2011 l'ARIA s'engage dans la convention régionale d'objectifs** en faveur du secteur agroalimentaire alsacien pour 2011-2013.

#### Professionnalisation de la gouvernance

Formation de binôme chef d'entreprise et directrice de la grappe pour chaque domaine d'actions et organisation du travail en revue de projet.



L'ensemble de cette dynamique à pour objectifs de :

- ✓ Anticiper et accompagner les mutations du secteur et de son environnement
- ✓ Intensifier l'innovation au sein des entreprises en s'appuyant sur les centres de ressources technologiques de la région
- ✓ Améliorer collectivement la compétitivité des entreprises.

Au moyen de 9 actions qui ont été choisies pour leur impact et leur efficacité économique dans 5 domaines : l'innovation, la nutrition, la valorisation des coproduits, l'export et la marque régionale alimentaire

# Gouvernance et ressources de la grappe des IAA

## Gouvernance de la grappe

### Conseil d'Administration de l'ARIA / suivi stratégique

Constitué de 20 chefs d'entreprise

Fréquence : tous les 3 mois

Objet : revue des actions ; suivi stratégique

Suivi opérationnel Pilotage de chaque domaine d'actions par un ou plusieurs chefs d'entreprise

### Conseil d'Administration / Suivi opérationnel

Pilotage de chaque domaine d'actions par un ou plusieurs chefs d'entreprise

### Comité de pilotage / suivi stratégique

Constitué des financeurs (Conseil Régional ; DRAAF ; DATAR ; FEDER ; ARIA)

Fréquence : tous les 3 mois

### Comité technique / suivi opérationnel

Constitué des financeurs (Conseil Régional ; DRAAF ; DATAR ; FEDER ; AERIAL ; Alsace Qualité, Alsace Innovation; ARIA)

Fréquence : tous les 2 mois





# Gouvernance et ressources de la grappe des IAA

## Ressources Humaines de la grappe

### Ressources propres à la grappe :

- 1 **directeur** (chargé du pilotage stratégique de la grappe, de l'animation de des groupes de travail conduit avec les entreprises, de la veille prospectives auprès des entreprises, etc.)
- 1 **Secrétaire Générale** pour la Gouvernance de l'ARIA (chargé de la représentativité collective, chargée de l'animation des partenariats, chargé de la partie statutaire)

### Ressources issues de partenariats :

- 1 **chargé de mission à temps partagé** mis à disposition par Alsace **Innovation** pour la prospection terrain (domaine innovation et nutrition)
- 1 **chargé de mission à temps partagé** mis à disposition par la CCI pour l'animation de la cellule mutualisée à **l'export**.



# Gouvernance et ressources de la grappe des IAA

## Ressources financières

### Adhésion au collectif ARIA:

- cotisation définie au prorata du chiffre d'affaire avec 4 tranches.

### Participation financière aux actions proposées

- Participation financière pour bénéficier des actions

### Financement public

- Conseil Régional d'Alsace
- DRAAF
- DATAR
- FEDER

### Partenariats divers

- Fédération des industries (partenariat financier)
- Chambre de Commerce et d'Industrie (Mise à disposition de ressources)
- Alsace Innovation (Mise à disposition de ressources)



# Le programme d'actions

# Une dynamique alimentaire spécifique

## Domaine de l'innovation

Participer au  
développement de  
l'innovation dans  
les entreprises

Action 1 : **Mobiliser le réseau régional de soutien à l'innovation** auprès des IAA alsaciennes. (cible : toutes entreprises)  
Partenariat avec Alsace Innovation, OSEO.

Action 2 : **Proposer des diagnostics innovation** pour améliorer la perception de ce qu'est l'innovation en entreprise et donner des leviers de progrès. (cible : TPE et PME) avec un appui expert

Action 3 : **Accompagner les entreprises, désireuses de déployer leur stratégie d'innovation** (sur le plan individuel et collectif) par le biais du programme de formation structurant NOVIAA. (Cible : PME ETI) Avec un appui multi experts



# Une dynamique alimentaire spécifique

## Domaine de la nutrition

Développer des produits avec des caractéristiques nutritionnelles à forte valeur pour le consommateur et le distributeur.

Action 4 : **Déployer les audits nutritionnels** au sein des entreprises avec le concours de l'AERIAL centre technique.  
(Partenariat avec AERIAL)

Action 5 : **Constituer un réseau d'entreprises qui partageraient de l'expérience** et échangeraient sur de la veille réglementaire dans le domaine de la nutrition (partenariat avec AERIAL)



# Une dynamique alimentaire spécifique

## Domaine des coproduits

Acompagner des  
projets de  
faisabilité pour la  
valorisation des  
coproduits

### Action 6 : Animer des projets de faisabilité sur la valorisation des coproduits

(partenariat : pôle fibre ; Alsace Vitae ; et prestation de Phytodia)

Dossiers à étudier :

- Valorisation des effluents de jus de choucroute (phase de caractérisation, de pilote labo, d'études technico marketing, pilote industriels)
- Valorisation des déchets des distillateurs; fabricants de confitures

# Une dynamique alimentaire spécifique

## Domaine de l'export

Intensifier les échanges entre l'offre régionale et la demande internationale par le soutien aux entreprises.

Action 7 : **Mise en place d'une cellule service export mutualisée** en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie

Action 8 : **Renforcer les échanges acheteurs / producteurs en mutualisant les rencontres affaires** en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

# Une dynamique alimentaire spécifique

## Marque régionale alimentaire

Le bénéfice pour les collectivités :  
Participer à l'ancrage des entreprises en région par la valorisation des produits régionaux

**Action 9 : Créer une identité visuelle commune ou marque d'Alsace pour valoriser les produits de fabrication régionale auprès des distributeurs régionaux, nationaux voir internationaux.**

Réflexion menée en concertation avec :

- Le Conseil Régional
- La Chambre d'Agriculture
- La Fédération des Commerçants et Distributeurs







**Merci pour votre attention**

Contact :

Marie-Claude Stoffel - ARIA Alsace

Maison de l'entreprise - 27 avenue de l'Europe – F 67300 Schiltigheim

Tél. : +33 (0)3 88 35 40 63 Portable : +33 (0)7 61 91 67 68 Fax: +33 (0)3 88 35 12 68

[mcstoffel@aria-alsace.com](mailto:mcstoffel@aria-alsace.com)